



Flashmail Mars 2024

## Auto Sécurité et Sécuritest, les leaders du Contrôle Technique, préparent leurs centres à garantir la sécurité des véhicules de catégorie L\*

Les enseignes Auto Sécurité et Sécuritest, leader sur le marché du contrôle technique avec 31% de part de marché, seront prêtes, dès le 15 avril prochain, à réaliser leur premier contrôle technique des véhicules de catégorie L\*. Depuis le début de l'année 2024, les réseaux organisent les formations de leurs 2000 centres sur l'hexagone. En effet, les enseignes du groupe SGS proposent la plus large offre de formation Catégorie L sur le marché. Ce sont 1150 contrôleurs qui seront formés d'ici avril 2024.

En tant que tiers de confiance garant de la sécurité routière, nous avons désormais une nouvelle mission envers les conducteurs de deux-roues. En application de l'arrêté du 23 octobre 2023, nous avons mis au point des modules de formations pour nos contrôleurs afin qu'ils puissent intégrer les points de contrôles spécifiques aux Catégories L. Tous les centres devront par ailleurs s'équiper d'un certain nombre de matériels spécifiques à ces nouvelles catégories de véhicules. Nous mobilisons également l'ensemble de nos centres de formations afin d'être prêts pour la mise en application, en formant plus de 1000 contrôleurs entre janvier et avril 2024.

souligne **Geoffrey Michalak**, directeur technique et formation pour les réseaux Auto Sécurité et Sécuritest.

### Rappel du calendrier



Les premiers véhicules à devoir réaliser leur contrôle technique sont ceux immatriculés avant 2017, ils doivent alors l'effectuer à partir du 15 avril 2024\*\*.

La date du contrôle des véhicules de catégories L dépendra de l'âge du véhicule.

Calculez  
la date de votre  
contrôle technique



Le contrôle technique pour les véhicules de catégorie L sera mis en place progressivement, selon le calendrier suivant :

- si le véhicule a été immatriculé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017, son premier contrôle sera à réaliser au plus tard le 31 décembre 2024.
- si le véhicule a été immatriculé entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 décembre 2019, son premier contrôle devra être réalisé en 2025.
- si le véhicule a été immatriculé entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2021, son premier contrôle devra être réalisé en 2026.
- si le véhicule a été immatriculé après le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il faudra effectuer son premier contrôle technique 5 années après sa mise en circulation puis tous les 3 ans .

L'échelonnement de l'entrée en vigueur jusqu'à fin 2026 doit permettre d'éviter des goulets d'étranglement dans les centres de contrôle, qui pourront eux bénéficier pendant un an, à partir d'avril 2024, d'une extension de leur agrément s'ils sont déjà habilités à effectuer des contrôles des véhicules légers.

\* les véhicules motorisés à 2 ou 3 roues ainsi que les quadricycles à moteur incluant les cyclomoteurs, les motos, les quads, les voiturettes  
\*\* entre le 15 avril 2024, date de mise en œuvre du contrôle technique, et le 31 décembre 2024

## Se former au métier de contrôleur technique des deux roues

Les réseaux Auto Sécurité et Sécuritest vont former plus de 1000 contrôleurs lors du premier trimestre 2024 sur l'ensemble du territoire. 16 sites (centre de formation et centre de contrôle technique) répartis sur l'ensemble de l'hexagone vont transmettre les éléments clés pour réaliser ces nouveaux contrôles techniques. Cette formation, développée en interne et approuvée par le Ministère en charge des Transports, d'une durée de 33h permettra au contrôleur d'appréhender les éléments techniques et technologiques spécifiques aux motos, scooters, tricycles et quadricycles. Toutes les procédures de contrôle seront passées en revues et mises en application grâce à une partie pratique importante. Enfin, chaque contrôleur sera formé à la manipulation des véhicules pendant une durée de 7 heures. L'ensemble des formateurs ont été formés au préalable à la mécanique 2 roues et sont détenteurs du permis A, A1 ou A2. Tout cela permettra d'accueillir dans de bonnes conditions ces nouveaux usagers.

Au démarrage de l'activité en avril 2024, la réglementation n'impose pas de lourds investissements. En revanche, **dès 2025, deux nouveaux équipements feront leur apparition : le sonomètre (émissions sonores) à compter du 1<sup>er</sup> mars puis le céléromètre (contrôle de la vitesse maxi pour les véhicules limités à 45 km/h) à compter du 1<sup>er</sup> juin.**

Les centres de contrôle devront obligatoirement s'équiper d'un bloque-roue et de béquilles d'atelier pour réaliser le contrôle technique des véhicules de manière sécurisée et fiable. Chaque centre pourra également faire l'acquisition d'une table élévatrice s'il le souhaite.

indique **Geoffrey Michalak**, directeur technique et formation pour les réseaux Auto Sécurité et Sécuritest.



### LES POINTS DE CONTRÔLE DES CATÉGORIES L



- ⊗ **Fonction 0** : Identification du véhicule
- ⊗ **Fonction 1** : Équipements de freinage
- ⊗ **Fonction 2** : Direction
- ⊗ **Fonction 3** : Visibilité
- ⊗ **Fonction 4** : Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques
- ⊗ **Fonction 5** : Essieux, roues, pneus, suspensions
- ⊗ **Fonction 6** : Châssis et accessoires du châssis
- ⊗ **Fonction 7** : Autre matériel y compris la limitation de vitesse à partir de juin 2025 pour les catégories L1e
- ⊗ **Fonction 8** : Nuisances y compris les émissions sonores à partir de mars 2025

#### À propos de Sécuritest

SECURITEST assure aux automobilistes un service de proximité et de grande qualité grâce à ses 2 465 contrôleurs agréés répartis dans 1077 centres de contrôle. En 2023, le réseau SECURITEST a réalisé plus de 4,5 millions de contrôles obligatoires. Il obtient la note de satisfaction de 4,7 pour 156 400 avis Google Business Profile. SECURITEST a été élue meilleure enseigne en 2023 et 2024 par le label Capital pour sa qualité de service. [www.securitest.fr](http://www.securitest.fr)

#### À propos d'Auto Sécurité

1<sup>er</sup> né sur le marché du contrôle technique automobile, le réseau AUTO SÉCURITÉ compte aujourd'hui 917 centres sur l'ensemble du territoire. En 2023, 2100 contrôleurs ont réalisé plus de 3,7 millions de contrôles obligatoires. Le réseau récolte la note 4,8 pour 132 200 avis Google Business Profile. Auto Sécurité obtient la deuxième place au classement meilleure enseigne 2024 par le label Capital. [www.autosecurite.com](http://www.autosecurite.com)

#### À propos de SGS

Leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnue comme la référence mondiale en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 98 000 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 2650 bureaux et laboratoires à travers le monde pour permettre un monde meilleur, plus sûr et plus interconnecté. Par ailleurs, SGS est un acteur majeur de la sécurité routière. Avec les réseaux SECURITEST et AUTO SECURITE, SGS est le n°1 du contrôle technique automobile, avec près de 2000 centres de contrôle. Depuis 2016, SGS France est également agréé par le Ministère de l'Intérieur, pour faire passer l'examen du Code de la Route auto (permis B, C, D et E) et moto (Permis A). En 2022, ObjectifCode a également reçu l'agrément du Ministère de la Mer pour faire passer le Code Bateau (côtier et/ou fluvial). Sur tout le territoire, ObjectifCode est présent dans 1000 salles d'examens. Ainsi, SGS offre aux candidats de la France entière la possibilité de s'inscrire en candidat libre ou via leur auto-école / bateau-école grâce à son [www.objectifcode.sgs.com](http://www.objectifcode.sgs.com) Depuis avril 2023, les enseignes Auto Sécurité, Sécuritest et VerifAutos ont noué un partenariat exclusif avec Michel Vaillant afin de promouvoir la sécurité et le professionnalisme de ses centres.